

CONSEIL DE QUARTIER
DE
SAINTE LIGUAIRE

Envoyé le 12.07.2011

Direction des Vies participatives

**Relevé de conclusions du conseil de quartier
du 16 juin 2011**

Co-Présidents : Jean-Pierre GAILLARD ; Michel NICOLLE.

Elus municipaux : Jean-Louis SIMON ; Jacques TAPIN.

Membres : Philippe BEULE ; Françoise BOYER ; Jean-Michel FOUILLET ; Jean-Michel GUSTIN ; Claudie HAY ; Michèle LABIDOIRE ; Claudie ROUSSE ; Daniel THIBAUT ; François VANEL ; Patrick VEILLON ; Pascale VERDEJO.

Direction Vies Participatives : Gérard LABORDERIE ; Sabrina ROUSSEAU.

Excusés : Chantal BARRE ; Jocelyne BRANDEAU ; Pascal DUFORESTEL.

Absents : Philippe AUTRET ; Jérôme BALOGÉ ; Serge BOURREAU ; Pierre ECALLE ; Patrick FAZILLEAU ; Bérandère GASSE ; Sylvie GUILBAUD ; Laurent LAMBERT ; Ludovic LEGIER ; Alain MARCHADIER ; Yannick METAIS ; Thierry MOREL ; Josseline MUSCAT ; Cyril PETRAU ; Marie-Hélène SAINZ.

Public : 12 personnes.

Ordre du jour :

- Informations sur les dossiers en cours,
- Affectation des crédits délégués 2011 (investissement et fonctionnement),
- Bilan des actions de 2008 à 2011,
- Temps d'échange avec les conseillers et le public.

I/ Informations sur les dossiers en cours

1. Projet « Mémoire et Patrimoine » (Usines Rousseau), présenté par Béatrice ROUVREAU

Béatrice ROUVREAU nous présente un projet sur 2 ans avec une première étape lors des journées du Patrimoine des 17 et 18 septembre 2011 ainsi que le devis de l'opération.

But de la manifestation

- Valoriser le patrimoine du quartier et renforcer son identité
- Rencontrer les habitants du quartier
- Réunir les anciens et nouveaux occupants
- Collecter des documents visuels et sonores

Description des deux journées

- Visite des foulons, commentée par M. ROUSSEAU
- Exposition sur bâches de photos anciennes de l'usine, en extérieur
- Collecte d'archives autour de la mémoire de ce patrimoine industriel
- Prestations artistiques d'accompagnement :
 - o « Les voisins » de Claude Merle (personnages articulés)
 - o Déambulation en lumière à la tombée de la nuit
 - o Projection d'un film d'archives Super 8 et débat avec M. ROUSSEAU
 - o Cabaret spectacle participatif avec « La Gouquette d'enfer ».

Devis :

EXPOSITION PHOTOS PATRIMOINE : Jean-Pierre TUTARD	4 970 €
LES VOISINS : Claude MERLE	4 000 €
PROJECTIONS : Emmanuelle BARRAULT	1 224 €
LA GOGUETTE D'ENFER	3 330 €
Total A	13 524 €
MISE EN LUMIERE : Philippe TERRASSON	4 434 €
MISE EN ESPACE DE L'EXPOSITION	4 735 €
ACCUEIL DU PUBLIC	718 €
ACCUEIL DES ARTISTES	420 €
Total B	10 304 €
TOTAL A + B	23 831 €

« Les Voisins » de Claude Merle (mannequins articulés, en résine polyester)



« La Goguette d'Enfer » (spectacle participatif)



LE CONSEIL DE QUARTIER, sollicité pour le financement de ce projet, **DONNE SON ACCORD A L'UNANIMITE** pour un **financement total d'un montant arrondi à 25 000 €** afin de prendre en compte les frais d'assurance et de gardiennage, non mentionnés dans le devis.

Une fiche jaune (crédit de fonctionnement) est établie ce soir.

Question :

La manifestation sera-t-elle gratuite pour le public ?

Oui, elle sera gratuite, sauf la buvette.

2. Aménagement du centre bourg, par Gérard LABORDERIE

Lors du Conseil de quartier du mois d'avril 2011, une présentation de l'esquisse du projet a été faite par un représentant du cabinet de maîtrise d'œuvre, en présence des techniciens du service voirie, en charge du dossier.

Pour mémoire, rappel ci-dessous du schéma de l'aménagement proposé.



Point d'étape à ce jour :

- Le remplacement des branchements d'eau a été effectué.
- Les cabinets de maîtrise d'œuvre préparent une nouvelle esquisse du projet, compatible avec l'enveloppe budgétaire allouée et intégrant :
 - ↳ Les remarques du CQ du 7 avril 2011
 - ↳ Les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France
 - ↳ Les contraintes de la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager)

Une date sera proposée au groupe de travail pour une présentation de cette nouvelle esquisse, dès réception en mairie.

- Effacement des réseaux électriques et France Télécom prévu à l'automne
- Rencontre avec les commerçants: planning des interventions, déviations et signalétique seront définis en concertation avec eux.
- Début des travaux d'aménagement en fin d'année.

VOTE pour le financement de l'aménagement du centre bourg à hauteur de 100 000 € : **POUR** à l'unanimité.

Une fiche bleue (crédit d'investissement) a été établie ce soir.

Question :

- Quelle information à l'intention des habitants et des conseillers ?

Une réunion publique sera proposée autour du 25 septembre prochain afin de présenter le projet à l'ensemble des habitants du quartier, qui seront conviés par un « info quartier » distribué dans chaque boîte aux lettres.

3. Rénovation de la salle des fêtes

Le groupe de travail constitué lors du conseil du 7 avril et composé de Claudie HAY, François VANEL et Michel NICOLLE a élaboré la feuille de route suivante à destination des services afin de permettre une estimation des travaux correspondants.

Aujourd'hui, la salle des fêtes accueille :

- ↳ Activités associatives
- ↳ Evènements familiaux
- ↳ Evènements de la vie scolaire
- ↳ Manifestations de quartier

soit 277 jours d'occupation en 2008.

La dernière réhabilitation de la salle des fêtes date des années 1980.

Constat que la salle des fêtes ne rend plus les services attendus par les usagers, à cause de :

- ↳ Scène pas fonctionnelle
- ↳ Matériel rangé en vrac dans la salle qui abîme les murs et le matériel lui-même
- ↳ Murs sombres, stores cassés, éclairage peu économe et peu fonctionnel

La réhabilitation de la salle des fêtes s'inscrit dans :

- ↳ Le projet municipal de développement de la vie de quartier et de la vie citoyenne
- ↳ Le projet d'aménagement du centre bourg

Ne pas réhabiliter le bâtiment reviendrait à mettre en évidence une verrue au milieu d'un quartier refait à neuf.

La réhabilitation de la salle des fêtes devra répondre aux :

- ↳ Pratiques des habitants du quartier : bureau de vote, conseil de quartier, activités régulières (CLSH) et ponctuelles de la maison de quartier,
- ↳ Manifestations de quartier

- ↳ Activités scolaires : théâtre et chorale
- ↳ Associations du quartier
- ↳ Associations hors quartier
- ↳ Soirées cabaret
- ↳ Conférences

La salle ne devra pas accueillir d'activités nocturnes bruyantes au-delà de 22h

Elle devra fonctionner en complémentarité avec les autres salles de Niort.

Une salle des fêtes réhabilitée, comment ? Quelles exigences fonctionnelles et qualitatives ?

- ↳ Création d'une scène avec des coulisses, des supports d'éclairage et de scénographie adéquats, un écran. Définition des conditions optimales de mise œuvre en faisant appel aux conseils de l'Association pour le Prêt de Matériel d'Animations Culturelles (APMAC) qui apporte des conseils en équipements scéniques.
- ↳ Création d'un local ou espace de rangement pour les tables, chaises
- ↳ Création d'un local ou espace avec évier, desserte, frigo
- ↳ Création d'un local ou espace dédié aux containers/ poubelles
- ↳ Définition d'une gestion de sortie sur rue/ entrée dans le local dédié des containers
- ↳ Sanitaires avec SAS tampon avec la salle
- ↳ Installation d'un système d'éclairage économe (allumage par série, choix de luminaire économe)
- ↳ Rénovation du revêtement mural, du faux plafond insonorisant et des stores occultants
- ↳ Rafraîchissement des façades extérieures
- ↳ Conservation du parquet, apprécié des danseurs mais avec aplanissement des lattes soulevées.

Il est à noter que la Maison de quartier souhaiterait une cloison amovible pour créer 2 espaces d'activité.

Méthode de travail

- ↳ Présentation de la feuille de route au conseil de quartier pour amendement et validation
- ↳ Remise de la feuille de route validée aux services municipaux pour élaboration du projet

Afin d'être en mesure de réaliser un maximum de travaux, il serait possible d'envisager de faire appel aux travaux en régie et à un chantier d'insertion.

VALIDATION du cahier des charges : **POUR** à l'unanimité.

Une fiche bleue (crédit d'investissement) est établie ce soir.

Remarques :

- Il serait souhaitable que la salle des fêtes soit insonorisée car elle est très utilisée et très bruyante.
- En attendant les grands travaux, des points de sécurité et de bon fonctionnement à l'utilisation de la salle sont à améliorer :
 - Mettre une rampe d'escalier afin d'accéder à la scène en toute sécurité**Une fiche bleue est établie ce soir.**
 - Prévoir un règlement pour l'utilisation des poubelles.

4. Point sur le fonctionnement de l'Agence postale communale

Jean Louis SIMON indique que la formation d'un deuxième agent aux techniques de la Poste a commencé. Elle se poursuivra dans les prochains jours par un stage en binôme avec l'agent titulaire, à Saint Liguairé. Une fois cet agent formée, elle pourra intervenir en autonomie sur l'agence postale de Saint Liguairé, en l'absence de l'agent titulaire, afin d'éviter une fermeture prolongée telle que les usagers ont pu la subir en fin d'année 2010, lors de l'arrêt maladie de l'agent titulaire.

Toutefois, la ville ne peut s'engager à remplacer systématiquement l'agent titulaire lors de chacune de ses absences, même avec un deuxième agent formé, ce qui signifie que des fermetures pourraient intervenir à nouveau occasionnellement mais pas durablement. Concernant la fermeture en mai dernier de l'agence postale et de la mairie de quartier, le deuxième agent n'étant pas encore formé et les usagers venant en grande majorité pour des services postaux (5 500 sur 6 000 / an), il a paru plus pertinent de fermer les deux entités plutôt que de laisser la mairie de quartier ouverte au risque de provoquer la colère des usagers qui s'y seraient vu refuser les services postaux qu'ils venaient chercher. La durée de cette fermeture ne devrait plus se reproduire.

Michel Nicolle intervient pour rappeler le devoir de respect et de correction envers l'agent qui ne peut assurer d'autres prestations que celles prévues et affichées.

5. Bateau à chaîne « corde »

La remise en service se fera dès réception du matériel vandalisé ou volé.

Le montant du remplacement de la bouée volée et de la corde coupée : 770 €.

Il est proposé au conseil de quartier de financer ces remplacements sur ses crédits délégués de fonctionnement.

VOTE = Contre : 1 / Abstentions : 2 / Pour : 8

Une fiche jaune (crédit de fonctionnement) est établie ce soir.

Remarque des conseillers : C'est la dernière fois que le CQ financera le remplacement du matériel volé ou vandalisé de ce bateau.

6. Troc plantes

Des membres de la commission Espaces verts du Conseil de quartier de Saint-Liguairre ont rencontré des membres du Conseil de quartier de Goise – Champommier - Champclairot afin d'organiser un « Troc plantes ». Cela consiste à échanger des graines et des plantes.

Le CQ demande l'affectation d'une enveloppe de 1 000 € afin de financer le matériel nécessaire lors de la manifestation.

VOTE = **POUR** à l'unanimité

II. Récapitulatif des crédits 2011 (investissement et fonctionnement), affectés ce soir

1. Crédits d'investissement

OBJET	FINANCEMENT
Financement du projet d'aménagement du centre bourg	100 000 €
TOTAL	100 000 €

2. Crédits de fonctionnement

OBJET	FINANCEMENT
Financement du projet « Mémoire et Patrimoine » (Usines Rousseau)	25 000 €
Remplacement des pièces vandalisées ou volées du bateau à chaîne « corde ».	770 €
Affectation d'une enveloppe afin de financer le matériel nécessaire lors du TROC PLANTES	1 000 €
TOTAL	26 770 €

III. Point sur les réalisations de 2008 à 2011 (investissement et fonctionnement)

1. Les projets d'investissement du Conseil de quartier, y compris ceux votés ce soir

Patrimoine – Equipements publics

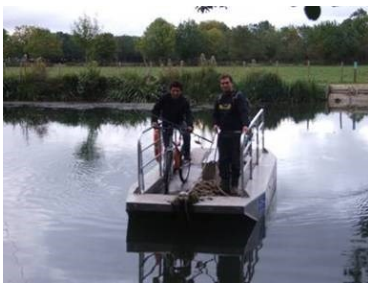
Année	Localisation	Objet	Financement CQ	Budget général	TOTAL
2010	Rue du Huit Mai 1945	Réfection des peintures intérieures du CSC	10 000 €	881 €	10 881 €
2008	Rue de la Halte	Financement de la construction d'une buvette au stade de l'OL	40 000 €		40 000 €
2008	Rue de la Halte	Participation financière à la construction de vestiaires au stade de l'OL	50 000 €		50 000 €
2008	Impasse du Port Lateau	Bateau à chaîne. Accord pour compléter le financement du bateau (14 200 – 7 000)	7 200 €		7 200 €



Réfection des peintures intérieures du CSC



La buvette et les vestiaires de l'OL



Le bateau à chaîne devenu « bateau à corde »

Espaces publics – Voirie et espaces verts

Année	Localisation	Objet	Financement CQ	Budget général	TOTAL
2011	Rue du Huit Mai 1945	Financement du projet d'aménagement du centre bourg	100 000 €		100 000 €
2010	Rue du Huit Mai 1945	Financement du projet d'aménagement du centre bourg	90 000 €	80 000 €	170 000 €
2009	Rue de la Roussille	Aménagement d'une raquette de retournement des bus à la ligne 5 des TAN, face à l'entrée de l'ITEP (ex IED)	50 000 €		50 000 €
2008	Rue du Huit Mai 1945	Financement de la reprise de 2 ralentisseurs, face au foyer de l'enfance et le long du jardin Combe Velluet	20 000 €		20 000 €



Projet d'aménagement du centre bourg



Aménagement d'une raquette de retournement des bus, rue de la Roussille

2. Les projets de fonctionnement du Conseil de quartier

Année	Thème	Objet	Financement CQ
2011	Mémoire et Patrimoine	Financement du projet « Mémoire et Patrimoine » (Usines Rousseau)	25 000 €
2011	Impasse du Port Lateau	Remplacement des pièces vandalisées ou volées du bateau à chaîne, devenu bateau à « corde ».	770 €
2011	Troc plantes	Achat du matériel nécessaire	1 000 €
2011	Entretien voirie	Affectation d'un montant de 5 000 € à la régie Voirie pour financement des petites demandes d'entretien des voies ou espaces publics	5 000 €
2010	Culture	Dénomination du square Laurent Page. Pose d'une plaque et inauguration avec Mme le Maire	200 €
2010	Culture	Projet Téciverdi : - Mise à disposition des containers par la régie des déchets ménagers	85 €



Dénomination du square « Laurent Page »



Projet Téciverdi (arbre à tricots et randonnée)

Après 6 demandes effectuées auprès des institutions (Mairie et Conseil Général) et restées sans suite et ne sachant plus à qui s'adresser, des représentants de l'Association des habitants de Buffevert sont venus sensibiliser le conseil sur des questions de sécurité dans le secteur du carrefour route de Nantes / Buffevert / Vallées de Buffevert.

Plusieurs points sont évoqués:

- Mauvais état du rond-point : s'agissant d'une voie départementale, la demande sera transmise au Conseil Général
- Interdiction de tourner à gauche vers la rue des Vallées de Buffevert en venant de Niort non respectée et génératrice de danger: Voir possibilité de faire déboucher la rue des Vallées de Buffevert sur le rond-point.

Daniel Thibaut prend cette demande en charge et contactera la Direction des Vies participatives sur la base du dossier complet remis par ce groupe d'habitants afin d'engager une procédure de traitement de ces demandes

IV. Temps d'échange avec les conseillers et le public animé par Jacques TAPIN

- Discussion libre : que tirer de ces 3 dernières années ?
- Propositions de fonctionnement du CQ pendant la période de renouvellement ?
- Quelles orientations pour les Conseils de quartier de 2011 à 2014 ? Quels projets

Plusieurs remarques ou suggestions sont formulées :

- ↳ Réunir davantage les commissions pour plus de communication et d'information
- ↳ Des réunions de conseils de quartier moins longues – 2 heures maxi.
- ↳ Créer des réunions inter - commissions
- ↳ Lorsqu'un conseiller démissionne, faire connaître publiquement la cause (hors raison familiale et/ ou professionnelle)
- ↳ Une attente moins longue entre le dernier Conseil de quartier et la première réunion du renouvellement.
- ↳ Communiquer les dossiers aux conseillers avant les conseils afin de pouvoir en prendre connaissance et ne pas les découvrir en cours de séance.
- ↳ Continuer à faire fonctionner les commissions pendant la période de renouvellement

V. Prochaines rencontres

- ◊ Présentation du projet d'aménagement du centre bourg au groupe de travail : date communiquée ultérieurement
- ◊ Vélorution : Samedi 18 juin
- ◊ Fête de la musique : Mardi 21 juin
- ◊ Rencontres participatives de la démocratie (forum des quartiers) : 7 et 8 octobre 2011

- ☞ Installation des nouveaux Conseils de quartiers : Octobre / novembre 2011
 - ☞ Téciwerdi 2012 (thème : insectes et araignées) : Juin/ juillet 2012
-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est achevée à 23h30.
A l'issue de la réunion, un verre de l'amitié a été offert.

** Pour toute modification ou contestation de ce relevé de conclusions, merci de bien vouloir contacter Sabrina ROUSSEAU au 05.49.78.78.98, avant la prochaine séance.*